

Réception par le préfet : 30/12/2025  
Affichage : 30/12/2025

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département de la SEINE-MARITIME**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE**

Séance du jeudi 18 décembre 2025

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	15	18

Date de la convocation : 10 décembre 2025

Date d'affichage de l'ordre du jour : 10 décembre 2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le 18 décembre à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul COUILLER, Maire.

**Présents :**

Monsieur Michel BRUNG, Madame Claude BOULIER, Monsieur Daniel CALTOT, Monsieur Philippe CAUCHOIS, Monsieur Jean-Paul COUILLER, Monsieur Vincent GAUDICHON, Monsieur Rémy JAMES, Madame Annick KOECHLER, Madame Amélie NÉE, Monsieur Olivier ORIENT, Madame Marie-Claire OSMONT, Monsieur Daniel PELFRÈNE, Monsieur Frédéric POTHERAT, Monsieur Daniel RAIMBAULT et Madame Géraldine SAHUT.

**Absents excusés :**

Madame Mélanie DECURE, Madame Nathalie DELESTRE a donné pouvoir à Monsieur Frédéric POTHERAT, Madame Annie LECOQ a donné pouvoir à Madame Claude BOULIER, Madame Christine TALBOT a donné pouvoir à Monsieur Michel BRUNG.

**Secrétaire de séance :**

Madame Amélie NÉE a été nommée secrétaire de séance.

**2025 / 058 – COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la réunion du 14 mai 2024, le conseil municipal s'était déclaré favorable à une collecte des déchets ménagers tous les 15 jours, sous réserve du respect de 3 conditions :

- Le maintien d'une collecte hebdomadaire pour l'école, les commerces et la salle polyvalente ;
- La mise à disposition rapide de composteurs ;
- Une baisse significative du coût du service pour les usagers.

Face aux mécontentements exprimés par des administrés et à l'absence de retour de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin concernant la diminution de la taxe d'ordures ménagères à ce jour, il est proposé de demander auprès de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin un retour à une collecte hebdomadaire des déchets ménagers.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- De demander auprès de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin un retour à une collecte hebdomadaire des déchets ménagers

Pour extrait certifié conforme  
La secrétaire de séance, Amélie NÉE

Le Maire, Jean-Paul COUILLER